

1948-1957, le rendement moyen à l'acre avait augmenté en Colombie-Britannique de 208 boisseaux à 275; en Ontario, de 133 à 185; au Nouveau-Brunswick, de 237 à 330; et dans l'Île-du-Prince-Édouard, de 225 à 250 boisseaux.

Le nombre de fermes au Canada qui gardaient des volailles de tous les âges (à l'exclusion des dindons, oies et canards) est passé de 427,317 en 1951 à 366,869 en 1956, mais durant cette période les revenus en espèces provenant de la chair de volaille sont passés d'environ 133 millions de dollars à 165 millions. La production d'œufs par pondeuse s'est en outre accrue sensiblement; dans l'Ontario et le Québec, par exemple, la hausse a été de quelque 23 œufs, soit près de 15 p. 100; la production d'œufs est en passe de devenir rapidement une vaste entreprise commerciale. Les petites basses-cours de ferme sont en voie de céder la place à une importante industrie où l'on compte des milliers de pondeuses dans un même établissement pourvu de mangeoires, abreuvoirs et d'outillage de nettoyage automatiques. Le but de ces grandes entreprises est la production à bon marché d'énormes quantités d'œufs de qualité supérieure.

Dans l'industrie laitière également la spécialisation est à l'ordre du jour. La quantité de lait produit par vache a passé de 3,935 livres en 1937 à 4,792 livres en 1947 et à 5,499 livres en 1957, et le nombre de vaches par ferme s'est accru considérablement. Les producteurs de bouvillons de boucherie ne tardent pas à adopter les nouvelles techniques dans les domaines de l'élevage et de l'alimentation, sans oublier les méthodes perfectionnées de gestion des pâturages. Les rendements à l'acre des cultures de pleine terre vont aussi en augmentant par suite de l'amélioration des méthodes culturales et de l'emploi de semences et de plants plus productifs.

Exploitation forfaitaire.—Parmi les nombreux correctifs liés à la révolution technique en agriculture, l'un de ceux qui attirent le plus l'attention est l'exploitation forfaitaire ou "intégration verticale". L'industrie connaît de nombreux exemples de ce genre d'exploitation, et malgré la publicité qui entoure présentement cette formule, elle n'est nullement nouvelle. La culture et la vente sous contrat des betteraves à sucre, des produits à conserves et de certaines semences se pratiquent depuis nombre d'années. Les contrats relatifs au lait nature et à l'alimentation des bovins de boucherie remontent à plusieurs années déjà. Ce que l'on acclame comme la plus récente innovation dans la sphère de l'intégration verticale, avec l'assentiment des uns et la crainte des autres, est l'application de la formule des contrats dans des domaines où le producteur a de tout temps été maître de ses décisions en matière de production et de vente, tandis qu'aujourd'hui certains genres de contrats enlèvent au producteur tout regard sur la direction, le rendent esclave du crédit et lui imposent les débouchés commerciaux.

Aucune industrie n'a vu l'intégration verticale se généraliser autant que celle des poulets à griller. Plus de 90 p. 100 de la production de poulets à griller au Canada est liée par des contrats. Ils peuvent prendre la forme d'ententes entre producteur et conditionneur, et prévoir la livraison des poulets à un temps et un prix donnés. Selon un autre genre de contrat, le marchand de provendes fait crédit au producteur pour l'achat des poussins et des aliments, ce dernier se réservant toute liberté en ce qui concerne la vente. Ou encore, le marchand de provendes ou le conditionneur fournit les poussins et les aliments au producteur, loue ses bâtiments et son outillage, surveille l'exploitation et lui paie un salaire en échange de son travail. En vertu d'autres ententes, le producteur cède une part de ses bénéfices en retour de crédits et d'une garantie des risques.

Les contrats ont aidé considérablement l'adoption rapide de méthodes efficaces dans la production de la chair de volailles; ils ont permis d'en accroître énormément les quantités et d'en réduire le prix payé par le consommateur canadien. Au cours des dix dernières années, depuis l'avènement de l'exploitation forfaitaire dans l'industrie du poulet à griller la production canadienne de cette denrée s'est élevée à 60 millions d'oiseaux par année. Cette spécialisation requiert une mise de fonds considérable qui ne se justifie que dans le cas où l'exploitation est de grande envergure. Une entreprise de ce genre peut compter de 40,000 à 80,000 oiseaux à la fois et produire quatre récoltes par année.